



Problème de contrats et de frais avec mon employeurs

Par **Jjjjjjj**, le **06/07/2017** à **13:27**

Bonjour,

Je suis dans une association d'aide à domicile en cdi.

Pour chaque personne que je m'occupe j'ai un contrat .

Actuellement j'interviens chez 5 personnes et je n'ai que 2 contrats et cela depuis 6mois.

De plus on ne me paye pas les kilomètres quand j'accompagne une personne aux courses et quand je vais de chez quelqu'un vers quelqu'un d'autre.

Je ne peux pas démissionner car je n'aurai pas droit au chômage .

J'ai meme un contrat de 20h chez une personne alors que j'en fait 30.

Ca fait 15j que je demande les contrats et que je n'ai rien .

Que dois je faire

Merci

Par **morobar**, le **06/07/2017** à **16:51**

Bonjour,

[citation]Ca fait 15j que je demande les contrats et que je n'ai rien [/citation]

Pas de contrat = contrat CDI.

Seuls les contrats précaires (CDD, intérim) nécessitent un écrit obligatoire.

[citation]on ne me paye pas les kilomètres quand j'accompagne une personne aux courses [/citation]

Vous ne le faites plus ou demandez un tarif de défraiement et avertissez votre assureur, car les garanties sont différentes pour du transport payant de passagers.

[citation]20h chez une personne alors que j'en fait 30[/citation]

Tout à fait irrégulier.

Soit 2 heures complémentaires ou si le contrat le mentionne 6 h maximum.

Par **Jjjjjjj**, le **06/07/2017 à 20:46**

Merci de votre réponse .